

COMMUNE DE PREMILLIEU
PROCES VERBAL TENANT LIEU DE COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL extraordinaire DU 08 avril 2025.

Présents élus : Pascal TORRION, Maire, Michèle BETTWY, 1^{ère} adjointe, Paulo BRIGIDA, 2^{ème} adjoint, Frédéric CUSIN, Jean-Jacques FEVRE,

La séance commence à 09h00.

Monsieur le Maire ouvre la séance en remerciant tous les conseillers pour leur présence.

ORDRE DU JOUR

1) Désignation du secrétaire de séance :

Paulo Brigida est désigné secrétaire de séance.

2) Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal précédent.

Après concertation le conseil approuve à l'unanimité le compte-rendu.

3) Installation d'une antenne relais PHOENIX FRANCE INFRASTRUCTURES 3 sur la parcelle A47

Après la présentation par le Maire au conseil de l'installation d'une antenne relais de 25m de haut par la société **PHOENIX FRANCE INFRASTRUCTURES 3** sur la parcelle communale A47.

Cette antenne devra améliorer la couverture téléphonie mobile du secteur.

La pose de cette antenne générera une redevance annuelle au bénéfice de la commune de mille cinq cent euro (1 500€) sans limite de fin au mois de juin de chaque année en virement bancaire.

Après discussion, le conseil municipal

- **APPROUVE** à l'unanimité la délibération
- **AUTORISE** le maire à appliquer cette délibération
- **PRECISE** que la redevance de mille cinq euros (1 500€) annuel, due dès le début de l'installation de l'infrastructure
- **DONNE** l'autorisation au maire de signer le bail avec la société

La date du prochain conseil est prévue le 06 mai 18h00.

La séance est levée à 09h30

Prémillieu le 18 mars 2025

Le Maire
Pascal TORRION

Secrétaire de séance
Paulo Brigida

